

### LE CAS DE SÉTIF-KHERRATA-GUELMA (MAI 1945)

**Date:** 21 Mars, 2008

**Auteur:** [Peyroulou Jean-Pierre](#)

Le 8 mai 1945, à l'occasion des célébrations de la victoire des Alliés contre l'Allemagne, à laquelle participèrent les troupes indigènes d'Algérie, des manifestations interdites de nationalistes algériens eurent lieu dans la plupart des villes du département de Constantine, situé dans l'est de l'Algérie.

À Sétif, ville moyenne, la manifestation tourna, après l'intervention des forces de police, à l'émeute qui se propagea dans la région entre Sétif et Bougie (Bejaia), en particulier dans la région de Kherrata. Il y eut 90 morts européens (Tixier, J.O., 18 juillet 1945).

La répression des insurgés fut assurée par l'armée et de façon secondaire par des civils. Elle fit plusieurs milliers de morts, sans qu'on en connaisse le nombre précis (Rey-Goldzeiguer, 2001:292-307).

À Guelma, petite ville située entre Constantine et Bône (Annaba), il n'y eut aucun mort ni blessé européen le 8 mai, mais un mort parmi les manifestants. Le 9 et le 10, des musulmans tuèrent 12 Européens. Et entre 1 500 et 2 000 musulmans moururent, tués pour la plupart par des civils pendant le mois de mai (Peyroulou, 2007).

Le bilan n'est pas connu de façon précise : 102 Européens et plusieurs milliers de musulmans tués et blessés (Jauffret, 1990:399, 405).

#### CONTEXTE

La participation de l'Algérie coloniale à la Seconde Guerre mondiale créa chez les nationalistes un grand espoir qui se cristallisa autour de la personnalité de Ferhat Abbas, un pharmacien de Sétif, conseiller général nationaliste et modéré.

Après le débarquement anglo-américain à Alger le 8 novembre 1942, l'Algérie échappa à Vichy. Après la mort de Darlan en décembre 1942 et la fin de l'équivoque du général Giraud, poulain de Roosevelt, l'Algérie devint, à partir de l'installation du général de Gaulle en juin 1943, la capitale de la France libre et la base de la reconquête politique du territoire métropolitain occupé et du rétablissement de la République. Dans ce contexte international devenant favorable aux Alliés après Stalingrad et El-Alamein, Ferhat Abbas proposa aux autorités françaises en février 1943 un *Manifeste* dans lequel il affirmait que l'Algérie, par la participation de ses soldats, se tenait au côté des Alliés contre le nazisme. Il revendiquait, une fois la paix revenue, un État algérien associé et fédéré à la France, dans lequel les

Européens et les Juifs auraient leur place. En juin 1943, le général Catroux, nommé gouverneur général de l'Algérie par le général de Gaulle, refusa de prendre en compte le projet présenté par Abbas et les nationalistes modérés, au nom de la souveraineté française en Algérie.

Toutefois, en réponse au *Manifeste* de Ferhat Abbas et pour signifier les volontés réformatrices du Comité français de libération nationale (CFLN), le 12 décembre 1943, soit un mois avant le discours de Brazzaville, alors que tout l'Empire attendait des changements, de Gaulle prit à Constantine une initiative décisive. Il annonça l'octroi de la citoyenneté française à plusieurs dizaines de milliers de musulmans d'Algérie qui le souhaiteraient, sans qu'ils aient à renoncer à leur statut personnel, c'est-à-dire à l'ensemble des dispositions juridiques, coutumières ou musulmanes, régissant par exemple les affaires de familles et les mœurs. Cette décision aboutit à l'ordonnance du 7 mars 1944 du CFLN, conférant la citoyenneté à une élite. Ce n'était en fait que la reprise du projet Blum-Viollette du Front populaire qui avait naguère échoué en raison de l'opposition de l'opinion coloniale européenne qui manifesta de nouveau son hostilité foncière à cette réforme limitée ; mais cette politique ne répondait plus au désir des musulmans d'Algérie qui souhaitaient devenir non pas citoyens français, mais citoyens algériens, à un moment où la guerre élargissait le champ des possibles.

Déçu, Ferhat Abbas créa alors un mouvement, les Amis du Manifeste et de la liberté (AML), qui diffusa dans la population le *Manifeste*, dont les idées étaient en accord avec les principes de la charte de l'Atlantique, prévoyant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes après la guerre, et dont les thèses, conformes à celles qui allaient être développées dans la Charte des Nations Unies, trouvèrent un écho auprès des Américains, présents en Algérie depuis le 8 novembre 1942.

Le *Manifeste* fut à l'origine « d'un raz-de-marée patriotique » (Aït Ahmed, 2002:chapitre 2). Il rencontra un succès considérable dans la petite bourgeoisie algérienne, si bien que les nationalistes plus radicaux du parti du peuple algérien (PPA) de Messali Hadj, voulant une indépendance complète avec la France, et l'association des *oulama* du Cheik Brahim, d'inspiration arabo-islamiste, rentrèrent dans les AML et assurèrent la diffusion des idées nationalistes, pour les premiers, dans la paysannerie algérienne, pour les seconds, dans les milieux réformistes. Ce succès inquiétait les élus musulmans très modérés, comme Bendjelloul ou Lakhdari, qui perdaient leur clientèle électorale en faveur des nationalistes.

Dès lors, à partir du printemps 1944, une dynamique de l'affrontement entre les deux populations trouva les ressources pour se mettre en marche, nourrie par un siècle de colonisation, d'injustices, de racisme, accélérée par les événements mondiaux conduisant à la défaite de l'Allemagne, favorisée par l'affaiblissement de l'État consécutif à la guerre, aux changements radicaux de régimes (Pétain, Darlan, Giraud, de Gaulle), au départ du gouvernement provisoire de la république française d'Alger à Paris en août 1944 qui laissait seule aux commandes une administration hostile aux réformes gouvernementales, malgré les très hautes qualités du gouverneur Yves Chataigneau et du ministre de l'Intérieur, Adrien Tixier. Cette dynamique était enfin tendue par la préparation de la Charte des Nations Unies au printemps 1945, et par la naissance de la Ligue Arabe au même moment, deux organismes anticolonialistes chacun à leur façon, l'un universaliste, l'autre arabiste et tourné contre la France coloniale au Maghreb et au Levant, dans lequel les musulmans d'Algérie, s'ouvrant au monde, plaçaient tous leurs espoirs.

Cette dynamique s'inscrivait dans un contexte démographique particulier. Depuis l'entre-deux-guerres, les Européens devenaient une minorité ethnique de plus en plus petite dans le Constantinois, département le plus peuplé d'Algérie, berceau du réformisme religieux musulman, et fief du nationalisme naissant. La fécondité musulmane se doublait d'un processus de reconquête foncière des terres perdues pendant la phase de colonisation. Ces deux mouvements précédèrent la reconquête politique. Dans l'arrondissement de Guelma, les Européens représentaient à peine plus de 10 000 habitants, et encore presque entièrement repliés dans les deux petites villes de Guelma et de Souk-Ahras, contre plus de

180 000 musulmans. À Guelma, la ville comptait 4 000 Européens et 16 500 musulmans, qui tous, dans un réflexe unanimiste et communautaire, cotisaient aux AML. À Sétif, ville deux fois et demie plus grande que Guelma, le peuplement était moins déséquilibré, mais dans les reliefs entre Sétif et Bougie, à l'exception de quelques gros bourgs comme Saint Arnaud plus à l'est, les Européens étaient noyés au milieu des tribus des premiers contreforts kabyles des Babors. Le nord-Constantinois rentrait dans l'âge des masses, organisées et politiques dans les villes, mais inorganisées et millénaristes dans les campagnes misérables au bord de la famine en 1944 et 1945.

Cette situation générale favorisa toutes les théories des complots les plus délirantes chez les musulmans d'Algérie, surtout chez des ruraux très frustes et affamés qui exprimaient leur angoisse en termes religieux, tout comme chez les Européens, repliés dans les petites villes ou les centres de colonisation, qui se sentaient assiégés. Ces derniers percevaient les musulmans comme une masse fanatique indistincte et dangereuse. Leurs élus traduisaient leur malaise auprès d'autorités préfectorales trop démunies pour assurer un véritable maintien de l'ordre public.

C'est pourquoi le 14 avril 1945, le sous-préfet Achiary décida à Guelma et dans les communes du canton de créer des milices civiques, armées, dans le cadre d'une politique de défense des centres urbains et de colonisation, avec l'accord des maires et du conseiller général et délégué financier Marcel Lavie. Un tel dispositif, trois semaines avant les événements violents, n'exista pas dans la région Sétif, même s'il y eut des milices qui se formèrent en autodéfense après le 8 mai. Tous les groupes humains, les élus comme les administrateurs, voyaient des complots partout. Il n'y eut pourtant aucun complot, ni du PPA (Pervillé, 2002:110-111) ni de l'administration coloniale (Rey-Goldzeiguer, 2002:238-241).

Il y eut, en revanche, une surenchère nationaliste et antinationaliste et une radicalisation des uns et des autres, dans la perspective des élections municipales, cantonales et législatives de l'été et de l'automne 1945, ne laissant guère de place à la modération. Ces surenchères furent d'autant plus fortes dans les petites villes du Constantinois que la peur et l'angoisse étreignaient les hommes. Les manifestations du 1er mai dans l'Algérois et dans l'Oranais s'étaient déjà mal passées.

## RESPONSABLES ET EXÉCUTANTS

Sur la base de sources policières et de témoignages de militants nationalistes cherchant à légitimer leur engagement précoce dans un nationalisme de type révolutionnaire, plusieurs historiens (Kaddache, 1980 ; Pervillé, 2002 ; Planche, 2006) estiment qu'il y eut un ordre, lancé par les messalistes du PPA, d'insurrection générale qui ne fut appliqué que dans le Constantinois. Or, nous ne disposons d'aucun ordre écrit émanant de la direction du PPA, si bien que l'on peut affirmer qu'il n'y eut aucun ordre centralisé dont le but était de produire une insurrection nationaliste, non pas que les messalistes n'eussent pas été tentés par la violence mais tout simplement parce qu'ils n'en eurent pas les moyens en terme de structure et d'armement. Le gouvernement français mit en cause au cours des débats sur l'Algérie, les 10 et 18 juillet 1945, à la Chambre, Ferhat Abbas, Messali Hadj, et Bachir Brahimi, les chefs nationalistes, mais aucun d'entre eux, et certainement pas Abbas, soucieux d'inscrire son action dans la légalité et dans la négociation, ne peuvent être considérés comme des donneurs d'ordre. D'ailleurs, le tribunal militaire fut bien incapable de prouver la culpabilité d'Abbas. Il y eut bien en revanche la volonté des nationalistes du PPA de sortir au cours des manifestations du 8 mai, le drapeau algérien, comme ils l'avaient déjà fait le 1er mai.

Il faut en revanche souligner plusieurs responsabilités indirectes. La propagande arabo-islamiste des oulamas prit souvent l'expression d'une haine anti-française et anti-chrétienne. La valorisation de la violence par une partie des radicaux du PPA avait développé depuis la fin des années 1930 une conception du nationalisme de type blanquiste. Enfin, Ferhat

Abbas qui ne mesurait pas la charge explosive des idées nouvelles dans une population misérable. On doit aussi souligner la convocation de la violence par des populations rurales très pauvres pour lesquelles le *jihâd* était le signifiant de la révolte. Ce furent sur ces bases que les tribus du nord de Sétif se mobilisèrent. Il faut enfin évoquer la faible capacité de maîtrise des cortèges par les organisateurs nationalistes qui, lors des manifestations du 8 mai, mirent en marche des foules hétérogènes, alors même que ces manifestations étaient interdites par l'autorité française. Mais, on ne peut rendre responsables les participants à une manifestation interdite de sa répression.

Les responsabilités françaises apparaissent à différents niveaux. En quittant Alger pour Paris, le général de Gaulle avait donné l'ordre au général Martin, commandant du 19<sup>e</sup> corps d'armée, chargé de la coordination des forces terrestres en Afrique du Nord, d'empêcher et de réprimer tout mouvement séditieux en Afrique du Nord pendant que les armées françaises et alliées libéreraient la métropole et étaient occupées à vaincre Hitler (Jauffret, 1990:517). Le régime légal de l'État de siège le lui permettait.

Le gouverneur général Yves Chataigneau fit ainsi appel dès le 8 mai à l'armée, qui reçut dans les campagnes les pouvoirs de police, tandis que l'autorité civile en gardait le contrôle dans les villes, en l'occurrence Sétif et Guelma. Les opérations militaires furent conduites dans la région de Sétif par le colonel Bourdila, à la tête de troupes coloniales (goums et tirailleurs), et dans la région de Guelma et de Bône, avec beaucoup moins d'ampleur, par le colonel Monniot, sous la direction du général Duval, commandant la division de Constantine.

Il est difficile d'attribuer à l'armée la responsabilité directe : elle exécuta les ordres donnés par le pouvoir politique de rétablir l'ordre, ce qui n'était pas son métier. Elle le fit comme on faisait la guerre, avec des armes lourdes et en utilisant l'aviation et la marine, menant une véritable guerre contre des civils dans la région de Sétif.

En revanche, la responsabilité des autorités préfectorales et des élus locaux fut incontestable. Au niveau préfectoral, le préfet de Constantine, Lestrade-Carbonnel, après avoir pensé pouvoir maîtriser l'essor du nationalisme au début de l'année 1945, non seulement ne s'opposa pas aux constitutions des milices de civils, mais aussi encouragea les violences par les civils, le 13 mai, lors de sa visite à Guelma. Le sous-préfet de Guelma, André Achiary ne recourut pas aux deux compagnies de tirailleurs et, préférant mobiliser les milices, écarta le 9 mai le maire, Maubert, de ses attributions, et mit sur pied des organisations illégales et subversives : un conseil de la milice, un tribunal illégal désigné sous le nom de comité de salut public chargé d'envoyer à la mort les nationalistes et qui se substitua à la justice. Il ouvrit aussi des prisons où étaient rassemblées les personnes arrêtées sans contrôle judiciaire, et transforma les forces de police et de gendarmerie en auxiliaires des milices. Le préfet et le sous-préfet sortirent par conséquent de la légalité, y compris en matière répressive, et mirent sur pied un régime illégal, donnant l'onction, grâce à la légitimité de leur fonction, aux miliciens pour perpétrer des violences sur des civils désarmés. Leur action fut couverte au plan politique par les élus locaux guelmois, Lavie, Champ, Garrivet le futur maire, rassemblés au plan local à Guelma dans un comité de vigilance et au plan départemental dans la Fédération des maires dominée par le doyen de l'Assemblée consultative, Cuttoli, et au plan algérien par la puissante Fédération des agriculteurs représentant les colons et présidée par un d'entre eux, Abbo, qui défièrent le gouverneur et le ministre de l'Intérieur.

À Sétif-ville, le 8 mai, à 9h15, la manifestation se transforma en émeutes quand la police chercha à enlever les drapeaux algériens et les pancartes nationalistes. Des musulmans assassinèrent des civils européens à l'arme blanche et parfois avec des armes à feu, sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agissait de citadins ou de ruraux venus en ce jour de marché. À 11 h, les assassins furent repoussés de la ville et l'ordre rétabli (Rey-Goldzeiguer, 2002:270-275)

Dans les campagnes, la violence se développa l'après-midi du 8 mai, quand les nouvelles de Sétif arrivèrent, et s'étendit entre le 8 et le 12 mai aux régions situées surtout au Nord,

les Babors, en particulier Kherrata en petite Kabylie et au Nord-Est, région de Saint-Arnaud et de Chevreul. La révolte fut spontanée : des bandes faiblement armées et des tribus, se soulevant collectivement, usant d'un langage racial et religieux, utilisant des outils agricoles, des armes blanches et des fusils de chasse, pour attaquer des Européens, circulant sur les routes ou bien dans leurs communes (Planche, 2006:157-160). Le 12 au soir, l'insurrection reflua.

Dans la ville de Sétif, la répression de la manifestation interdite par le sous-préfet Butterlin fut assurée par la police, à l'effectif trop faible - moins d'une quarantaine de policiers pour contenir des milliers de manifestants. Elle ne fit usage de ses armes qu'après les premières bagarres liées aux drapeaux, sans que l'on sache qui, des émeutiers ou des policiers, tirèrent les premiers.

Dans les campagnes, quatre régiments de goums ( les 1er, 92e, 100e et 103e), soit un total de 800 soldats irréguliers levés dans les tribus marocaines, ayant par leur statut « droit de pillage », et deux régiments de tirailleurs sénégalais ( les 10e et 15e) furent engagés dans la région de Sétif pour « pacifier » les *djebbs* jusqu'au 24 mai 1945, alors que les meurtres d'Européens cessèrent le 12 mai. Le général Henry Martin estima à 40 000 le nombre des insurgés (Jauffret, 1990:410). L'aviation fut utilisée sur les douars entre le 9 mai et le 19 mai : douze bombardiers B26 effectuèrent 39 sorties, dont 15 de bombardements, et lâchèrent 38 tonnes de bombes. 12 chasseurs-bombardiers A 24 effectuèrent 39 vols à basse altitude, 5 bombardements et lâchèrent 3 tonnes de bombes. Le croiseur Duguay-Trouin tira à 10 reprises dans la région du cap Aokas, le 10 et le 11. Enfin, l'artillerie tira 858 obus. Il y eut donc au nord et au nord-est de Sétif une véritable guerre contre des civils (sur les opérations militaires des différents corps d'armes (Jauffret, 1990:331, 338, 346, 356, 360 et 363). Des milices se formèrent, en particulier dans deux localités à Chevreul et à Saint-Arnaud sous la direction des administrateurs dont l'activité demeure assez mal connue.

Une manifestation pacifique rassembla le 8 mai en fin d'après-midi 1 500 jeunes gens de la ville, membres du PPA, qui sortirent les drapeaux. Pas un seul Français ne fut tué ni blessé. Un musulman fut tué et cinq autres blessés par les tirs de la police dirigée par le sous-préfet Achiary.

Il n'y eut aucune insurrection dans les campagnes de Guelma comparable à celle du nord de Sétif. Des bandes tuèrent 12 Européens les 9 et 10 mai. Des populations se rassemblèrent non pas pour combattre mais pour se réfugier dans les *djebbs*, par crainte des bombardements de l'aviation.

En revanche, la police dirigée par Tocquard, les RG par Bérard, la gendarmerie par Cantais, devinrent des auxiliaires de la milice dirigée par le socialiste Champ. Celle-ci rassemblait officiellement 280 Européens de toutes opinions politiques, allant des communistes à la droite modérée, et de toute profession. Un tiers des 35-50 ans de la ville s'y enrôla. Mais dans les faits, la grande majorité des miliciens rentra chez eux en voyant que la ville n'était pas attaquée. Seuls 78 miliciens armés demeurèrent, auxquels il faut ajouter les colons armés et constitués en milice sous l'autorité des maires dans les communes du canton, Millésimo, Héliopolis, Petit en particulier, rassemblant surtout des agriculteurs, qui massacrèrent de concert avec les miliciens de Guelma du 9 mai au 26 juin 1945, avec un pic entre le 9 et le 19 mai (Peyroulou, 2007).

L'armée joua un rôle secondaire par rapport aux milices dans la région de Guelma. Le colonel Monniot n'installa son PC à Guelma que le 15 mai, après l'arrivée du détachement Combourieu venu de Tunisie par Souk-Ahras et le sous-lieutenant Peyrusse arriva le 16 mai avec le 92 e goum à Guelma depuis Sétif. Il n'y eut aucune perte, ni blessés à Guelma parmi les militaires, les gendarmes, la police, la milice.

## LES VICTIMES

Il n'existe aucune caractéristique particulière dans la mort des 102 victimes européennes, sinon celle que 80 d'entre-elles vivaient dans de petites communes et dans des centres de colonisation. Un curé fut assassiné au nord de Sétif de même qu'un ami d'Abbas et de Chataigneau, Delucca, un élu de gauche de Sétif. La plupart furent des colons ou de petits fonctionnaires, conformément au peuplement dans les régions rurales. Ils furent souvent mutilés : égorgement, émascation, éviscération, pieds et mains coupées. Ces meurtres, accompagnés de ces marques sur les corps, résultèrent de la révolte d'une société paysanne très pauvre et très fruste, libérant une haine raciale, religieuse et sociale longtemps accumulée, et non pas de l'expression du nationalisme.

Nous ignorons le nombre de morts et de blessés - ce qu'ignoraient d'ailleurs les autorités françaises en 1945 - au cours de la répression. Cette question est essentielle : elle détermine l'appréciation historique et humaine d'un événement de ce type. L'absence de nombres sûrs alimente toute une série de chiffres ou d'estimations, déflationnistes, comme le chiffre officiel de 1 165 personnes tuées donné par les autorités françaises en 1946 ou d'« environ 1 500 » donné par Tixier en 1945 (JO., 18 juillet 1945) et inflationnistes, celui des 45 000 morts, et parfois 80 000, en cours en Algérie (Fondation du 8 mai 1945, *El Moudjahid*, 8 mai 2000, *El Watan*, 8 mai 2005). Sachant que l'application de la méthode démographique est impossible (voir nos tentatives à ce sujet : Peyroulou, 2007) l'état civil musulman étant mal tenu et surtout les familles n'ayant pas déclaré la mort de leurs parents, et sachant que plus le temps s'écoule, plus les estimations sont hasardeuses, quelles données générales devons-nous envisager ?

Le général Tubert, à la tête d'une mission d'enquête qui se rendit à Sétif, mais pas à Guelma, en mai 1945, donna le chiffre de 5 000 morts (publié en annexe de Reggui 2006: 137-168). En 1952, le capitaine Terce, chef du service de liaisons nord-africaines de Constantine, un organisme de centralisation du renseignement, évoqua le chiffre de 10 000 morts (Peyroulou, 2007). L'historien Charles André-Julien (1953:379), membre de la SFIO et anticolonialiste modéré, évoqua une estimation de 6 à 8 000 morts. Le journal d'Abbas, *Égalité*, défendant une Algérie fédérée à la France, évoqua en 1948 une estimation comprise entre 15 000 et 20 000 morts.

Le 4 juin 1945, l'État-major britannique en Afrique du Nord (rappelons que les Anglais étaient en Algérie depuis novembre 1942, disposaient d'une base à Sétif et étaient d'autant mieux informés qu'ils portaient une très grande attention à la politique arabe de la France, du Levant, où Churchill jouait avec de Gaulle une partie serrée, jusqu'au Maroc) rapporta au commandement général, sur la base d'informations venant des services de santé français, les chiffres de 6 000 tués et de 14 000 blessés, un dernier chiffre essentiel. Le 25 décembre 1946, le *New-York Times* donna la fourchette de 7 000 à 8 000 morts. Pour le seul centre de Chevreur, on compte 227 morts bien identifiés (Peyroulou, 2007).

Pour la seule région de Guelma, Marcel Reggui, un citoyen français d'origine musulmane, membre de la SFIO, installé à Guelma pendant l'été 1945 et parfaitement informé, évoqua dans un manuscrit écrit en 1946 et que nous avons publié, un chiffre compris entre 1 500 et 2 000 victimes (Reggui, 2006:125-126).

Si l'on retient les chiffres de pays alliés et ceux de Marcel Reggui, on pourrait peut-être envisager, avec la plus grande prudence, les chiffres de 5 000 à 6 000 morts dans la région de Sétif-Kherrata-Bougie et 1 500 à 2 000 morts dans le canton de Guelma, auxquels il faut ajouter les milliers de blessés dont on ignore combien ont péri de leurs blessures. Or, si l'on additionnait les chiffres des blessés donnés par les Anglais et le nombre de morts évoqué par les Anglais et les Américains, on tomberait sur la fourchette donnée en 1948 par les nationalistes modérés d'Abbas, mais on demeure à un niveau inférieur aux chiffres de 20 000 à 30 000 morts qu'avance Jean-Louis Planche (2006:309).

*Qui furent ces victimes ?*

Dans la région des campagnes au nord de Sétif, l'armée tua au cours des opérations de répression indistinctement des « rebelles », mais aussi bombarda des *douars* et des

*mechtas*, c'est-à-dire des groupes d'habitations, et par conséquent des familles furent tuées indistinctement en raison de leur localisation dans les zones insurgées et de la disproportion entre les forces militaires engagées (artillerie, marine, aviation) et la faiblesse armée des insurgés. La répression fut accompagnée de *razzia*, en particulier de bétail, les troupes se nourrissant sur le pays et la population.

Dans la région de Guelma où la mobilisation nationaliste fut jusqu'au 8 mai la plus forte en Algérie, il n'y eut pas de hasard. Les personnes tuées furent des hommes, jeunes ou adultes (79 % des morts avaient entre 15-45 ans), nationalistes, tués méthodiquement, sur la base de leur appartenance politique, à partir de quatre listes : celles de la troupe des scouts musulmans, des cotisants des Amis du Manifeste de la Liberté (AML) des différentes sections de Guelma et des communes alentours, des syndiqués musulmans de l'Union locale CGT, et de la liste de modérés appartenant à la petite bourgeoisie musulmane locale produite par le conseiller général et délégué financier musulman Smaïl Lakhdari afin de se débarrasser de ses concurrents politiques potentiels. Dans la ville de Guelma, la purge représenta 13,06 % de la population adulte masculine. Elle atteignit le quart des effectifs des 25-45 ans (Peyroulou, 2007), affectant très rarement des néo-urbains poussés par l'exode rural et vivant dans la périphérie, mais essentiellement des citadins intégrés dans la ville arabe et exerçant les métiers du commerce, de l'artisanat et de la petite fonction publique (cheminots, infirmiers, employés communaux et même un policier). Dans les campagnes, les morts furent le plus souvent des *khammès*, c'est-à-dire des métayers de moyens propriétaires européens. Ce fut seulement parmi les familles de ces derniers que l'on trouva des assassinats de femmes et d'enfants et des pillages. Dans la ville de Guelma, aucun enfant ne mourut ; une femme, Zohra Reggui, fut assassinée.

Les personnes furent surtout tuées à Kef-el-Boumba, à 4 km au nord de Guelma, et dans d'autres lieux de façon moins importante, entre les 10 mai et 19 mai. Les corps furent enterrés dans des fosses servant de charniers au fur et à mesure des exécutions. Puis les cadavres furent déterrés pendant le mois de juin 1945 par les services des Ponts et Chaussées et de la Société indigène de prévoyance, sous la conduite de miliciens, pour être brûlés dans le four à chaux du conseiller général et délégué financier, Marcel Lavie, et de son fils Louis, à Héliopolis, à moins de 2 km de Kef-el-Boumba, Nous avons compté 636 « disparus ». Leurs corps furent entièrement ou en partie brûlés à Héliopolis entre les premiers jours de juin et le 25 juin, pour les dérober au ministre de l'Intérieur, Adrien Tixier, venu faire la police à Guelma, en détruisant les preuves (Peyroulou, 2007).

## LES TÉMOINS

Officiellement, il n'y eut pas de témoins puisqu'il n'y eut pas de personnes tuées par les miliciens à Guelma, mais seulement des « disparus » pouvant par conséquent réapparaître à tout moment selon la logique du déni adoptée par les pouvoirs publics entre 1945 et 1953.

Les témoins sont encore nombreux bien qu'âgés. Ils vivent dans la région de Sétif, Kherrata, Guelma et attendent qu'on veuille bien les interroger, ce qui n'intéresse à peu près personne en Algérie pour deux raisons.

L'historiographie s'est réfugiée derrière un discours officiel lénifiant, (un peuple s'insurgeant comme un seul homme en 1945 et préfigurant le *moudjahid* de 1954-1962) et derrière des chiffres manipulés que l'on préfère aux témoignages concrets et factuels. Des historiens algériens ont entrepris un travail de vérité sur les faits (Mekhaled, 1995, Aïnad Tabet, 1987, avec 104 pages de témoignages).

La seconde raison tient au fait que les événements de 1945 et leur cortège de « disparus » viennent télescoper, malgré les différences de contexte, les questions relatives à la guerre civile depuis 1992 et sa cohorte de « disparus », victimes de la sécurité militaire, et de personnes tuées par les islamistes. Faire parler les témoins de Kherrata, Sétif ou Saint

Arnaud de 1945, c'est susciter la parole de ceux de Bentalha, de Beni-Messous, de Remka et de bien d'autres lieux encore, de tous ces Algériens qui survécurent aux grands massacres de la guerre civile des années 1990 et qui vivent dans la peur et dans le silence.

Certains témoins s'exprimèrent rapidement dans le film de Mehdi Lallaoui sur la manifestation de Sétif et sur les violences de la région. C'est un départ pour une récolte plus consistante, devant être menée sans tarder car ces personnes sont âgées.

Pour Guelma, trois récits écrits, de grande qualité et très factuels existent.

Le premier fut rédigé en 1946, par Marcel Reggui, qui perdit deux frères, Mohammed et Hafid, et une sœur Zohra, en mai 1945. Déposé chez son ami, l'écrivain Jean Amrouche, le manuscrit fut découvert par son fils Pierre, en 2003 ; il fut publié en janvier 2006.

Le second est le récit de l'arrestation et de la libération du frère de Marcel Paul Reggui, militant de la SFIO, vivant à Paris et venu à Guelma au printemps 1945. Il l'écrivit au début du mois de juin 1945, avant la destruction des cadavres. Les députés communistes algérois le lurent en juillet 1945, à la Chambre (nous l'avons publié en annexe au récit de Marcel Reggui, p. 169-175), devant le gouvernement.

Le troisième est une série de reportages d'Abdelkader Safir publiée en 1947, dans l'hebdomadaire de Ferhat Abbas, *Égalité*. L'auteur, un jeune journaliste, recueille les témoignages d'un rescapé, Ouartsi ben Salah, et de l'écrivain Ouartsi Ziné qui avait rédigé les plaintes des parents des victimes et avait, pour cette raison, une vision générale des événements.

## LES MÉMOIRES

Entre 1945 et 1954, la mémoire fut entretenue par les nationalistes modérés. *Égalité*, puis *la République algérienne*, deux organes nationalistes modérés du parti d'Abbas, l'UDMA, y consacrerent un article, chaque 8 mai, jusqu'en 1954. Le PPA, qui ne disposait pas il est vrai d'une presse aussi importante que celle d'Abbas, considéra que cet événement démontrait la faillite du nationalisme modéré, l'indépendance ne pouvant être obtenue que par la lutte armée. C'est pourquoi la vitrine légale du PPA, le MTLD, créa une organisation armée chargée de préparer l'insurrection, dont le maître d'œuvre fut Hocine Aït Ahmed, lequel fustigea, au congrès du MTLD de 1948, l'amateurisme et l'irresponsabilité des dirigeants du PPA de 1945. Les nationalistes radicaux considéraient ainsi le 8 mai 1945 comme un anti-modèle. Toutefois, le 8 mai 1945 irrigue le roman de Kateb Yacine, *Nedjma*, dont un extrait fut publié dans *Esprit* en 1953, et qui parut en 1956.

À partir de 1954, l'actualité devint la guerre et la mémoire du 8 mai s'effaça. Après l'indépendance, en 1962, la mémoire officielle gomma le 8 mai 1945 au profit du 1er novembre 1954, événement fondateur de l'Algérie indépendante, permettant de glorifier le FLN, parti unique à l'origine de l'événement. Le souvenir du 8 mai 1945 pâtit donc du 1er novembre 1954.

Depuis les années 1990, on assiste à un retour de mémoire du 8 mai 1945, à la suite de la redécouverte de la pluralité du nationalisme algérien, gommée par l'histoire officielle au profit d'une vision héroïque d'un peuple se soulevant comme un seul homme derrière le FLN. Or, les figures du 8 mai 1945 étaient Ferhat Abbas, et dans une moindre mesure Messali Hadj, des noms longtemps écartés par l'histoire officielle. Enfin, le programme politique du *Manifeste*, à caractère fédéral, était en contradiction avec la proclamation du 1er novembre 1954 engageant les Algériens dans l'indépendance totale par rapport à la France.

La mémoire du 8 mai est officiellement cultivée par la Fondation du 8 mai 1945, créée en 1988 à la faveur de l'éphémère démocratisation (1988-1991), et présidée aujourd'hui par Mohammed El-Korso. Fondation para-étatique, elle organisa par exemple, pour le 60e anniversaire du 8 mai 1945, des colloques à Sétif et à Guelma. Les quotidiens publièrent des numéros spéciaux. *El Watan* titra le dimanche 8 mai 2005 « le génocide du 8 mai 1945 ». Mais ce retour de mémoire obéit aussi à une instrumentalisation du 8 mai 1945 à des fins politiques : la gestion, au gré des aléas des rapports entre les clans se disputant le pouvoir à Alger, des relations franco-algériennes, en particulier la signature du traité d'amitié franco-algérien actuellement en panne. C'est pourquoi Abdelaziz Bouteflika utilisa en 2005 le thème du « génocide » et du « crime contre l'humanité » pour qualifier les violences du 8 mai 1945 et qu'un avocat comme Jacques Vergès, lié depuis la guerre au FLN, était à Guelma, le 8 mai 2005, pour défendre juridiquement cette thèse.

Sur le plan matériel, on trouve à Guelma et à Sétif et dans les communes les plus touchées de la région (par exemple à Kef-el-Boumba, entre Guelma et Héliopolis) des plaques et des monuments en souvenir des personnes tuées en 1945, considérées comme des *chouhada*, des martyrs, tout en ne leur reconnaissant pas, à la différence de ceux de 1954-1962, le nom de *moudjahid*.

Au plan individuel, la mémoire se concentra autour du clairon « scout » nationaliste de Sétif, Saâl Bouzid, 26 ans, le premier Algérien tué à Sétif, qui tient dans le nationalisme algérien le rôle que joua le petit Bara en France au XIXe siècle.

Au plan cinématographique, le 8 mai 1945 apparaît toujours en introduction à la guerre d'Algérie dans le téléfilm *Noua* d'Abdelaziz Tolbi (90 mm, 1972), dans le film *Chronique des années de braise* de Lakhdar Hamina (135 mm, 1975), et dans le documentaire *L'aube des damnés* d'Ahmed Rachedi (100 mm, 1965).

En France, la mémoire du 8 mai fut portée jusque dans les années 1980 par les pieds-noirs. Elle insista sur la violence des émeutiers et sur la terreur des Européens. Francine Dessaigne a rassemblé en 1990 un dossier documentaire sobre et sérieux, *La Paix pour dix ans*, toujours très utile.

Ce fut au début des années 1990, à l'initiative d'une association, *Au nom de la mémoire*, rassemblée autour de Mehdi Lallaoui, d'Anne Tristan et de David Assouline, à la croisée de la militance antiraciste et de la recherche des origines de la part de descendants d'immigrés algériens, qu'une mémoire différente émergea, en particulier à l'occasion du documentaire *Les violences de Sétif, un certain 8 mai 1945* de Mehdi Lallaoui (1994). Mais il fallut attendre le mois de mai 2005 pour que le 8 mai 1945 émerge réellement dans l'espace public et mémoriel, à travers d'une part la manifestation des *Indigènes de la République*, un mouvement en faveur de l'égalité des droits, tentant d'accréditer l'idée que les inégalités ethniques puisent leur origine dans le passé colonial, et d'autre part la couverture du quotidien *Libération* consacrée à Sétif. C'était la première fois qu'un quotidien français ne titrait pas sur le 8 mai en Europe, c'est à dire sur la victoire contre le nazisme, mais sur les violences en Algérie à cette date, montrant ainsi combien les questions actuelles de la société française et les rapports de force nouveaux au plan international transforment la détermination de cet événement.

Au plan officiel, l'inflexion vint toutefois, le 26 février 2005, de l'ambassadeur de France en Algérie, Hubert Colin de Verdière. Il qualifia, au cours d'un discours à l'université de Sétif, prononcé trois jours après l'adoption de la loi évoquant « le rôle positif » de la colonisation adoptée par le parlement français, les événements du 8 mai 1945, de « tragédie inexcusable », sans en préciser toutefois les responsabilités, ce que confirma le ministre des Affaires étrangères, Michel Barnier, dans un entretien accordé, le 8 mai 2005, à *El Watan*, affirmant qu'il revenait aux historiens le soin de l'expliquer.

# INTERPRÉTATIONS

Fondée sur des archives militaires centrées sur la région de Sétif et sur le récit des acteurs politiques, l'interprétation dominante (avec quelques nuances d'un auteur à l'autre Jauffret, Kaddache, Mekhaled, Planche, Pervillé, Rey-Goldzeiguer) est la suivante : Le 8 mai 1945 fut une insurrection spontanée, à l'occasion des fêtes de la victoire. Elle résulta de la répression des manifestations nationalistes interdites. Elle se développa dans les deux régions de Sétif et de Guelma, en avance sur un ordre d'insurrection générale venant du PPA, le parti de Messali Hadj, devant s'étendre à toute l'Algérie, à un moment où la situation internationale basculait et où le monde entrait dans l'ère de la décolonisation. L'insurrection fut réprimée avec excès par l'armée et des civils.

Nous partageons l'analyse du contexte international et le fait que le 8 mai 1945 marque une étape fondamentale dans la création d'une nation algérienne. Cependant l'étude d'archives nouvelles émanant des pouvoirs civils, aussi bien en France qu'en Algérie, et des enquêtes de terrain nous conduisent à défendre une thèse sensiblement différente, non pas tant sur Sétif, que sur Guelma. Signalons par ailleurs que Charles-Robert Ageron, le maître des études coloniales, parla en 1984, sans pouvoir le démontrer faute de sources disponibles, de « vaste règlement de compte racial ».

S'il y eut bien dans la région de Sétif une insurrection paysanne, animée par la vengeance et utilisant le signifiant de « la guerre sainte », il n'y eut en revanche aucune véritable insurrection musulmane à Guelma, mais au contraire une subversion européenne préfigurant celle que connut l'Algérie avec l'OAS en 1961-1962 dans les villes. Cette subversion localisée, de nature populaire, se développa avec le soutien des pouvoirs civils locaux et des élus, en réponse aux violences de Sétif, dans un contexte de grande peur en Algérie et d'un système colonial à bout de souffle. Ces deux derniers points favorisèrent la montée des violences à une assez grande échelle, concentrée dans le temps et visant à la destruction du nationalisme algérien, au plan local du moins.

C'est pourquoi le terme de « génocide », employé en Algérie (*El Watan*, 8 mai 2005) et longtemps utilisé en France, est impropre pour qualifier des événements qui relèvent, dans un vocabulaire moderne, du « *politicide* » (*Human security report* ; Sémelin) et plus simplement de « massacre », terme décrivant le mieux les faits évoqués et n'enfermant pas les futures recherches dans des interprétations *a priori* et dans un cadre rigide fixé à l'avance (Sémelin, 2005).

Le traitement par la France de la question des violences du Constantinois fut certainement facilité, d'une part, par le régime de la censure applicable, encore après le 8 mai 1945 en France, sur toutes les questions portant aux armées et à la défense nationale et d'autre part, en raison de la position ambiguë du parti communiste français. D'un côté, ce dernier participait au gouvernement provisoire, et par conséquent était solidaire de sa politique répressive ; de l'autre, des députés proches du parti communiste algérien (PCA), l'antenne du PCF en Algérie, comme le résistant algérois José Aboulker, protestèrent à l'Assemblée consultative (JO, 10 et 18 juillet 1945). La presse communiste, *L'Humanité*, ainsi que les quotidiens communistes en Algérie, *Liberté* et *Alger républicain*, donnèrent des informations tronquées par la censure, tout en condamnant les nationalistes algériens du PPA et des AML, le PCA, ne se situant pas sur une ligne anticoloniale et nationaliste, et défendait la thèse de Maurice Thorez sur l'Algérie, comme « nation en formation », un creuset latin, arabe et berbère.

Il ne faudrait pas croire qu'une raison d'État se mit en place à partir de mai 1945. Elle fut construite à la faveur d'un jeu complexe entre de nombreux acteurs aux intérêts souvent divergents : l'État métropolitain, les pouvoirs civils locaux, les députés SFIO, MRP, radicaux d'Algérie indispensables au maintien de la majorité à la Chambre, après le départ des ministres communistes en 1947, le RPF en plein essor dans une Algérie (Achiary et Lestrade Carbonnel, et Gazagne, le maire d'Alger, hommes clés de mai-juin 1945, devinrent

les chefs du RPF en Algérie) que de Gaulle considérait depuis 1947, date à laquelle il renia l'esprit de l'ordonnance du 7 mars 1944 adoptée par le CFLN, comme la base de sa reconquête politique du pouvoir en métropole (ce qui se passa le 13 mai 1958). Il faut enfin ajouter l'opinion coloniale poussant les élus et les administrateurs vers des positions conservatrices. À ces acteurs, il faut joindre les communistes du PCA et les nationalistes modérés de l'UDMA, au moins aussi attachés aux strapontins parisiens de l'Assemblée nationale qu'à l'indépendance de l'Algérie. Ce jeu complexe du système colonial permit à chaque protagoniste d'élaborer des systèmes d'imputation et de disculpation fondés surtout sur les théories des complots (fasciste, colonial, administratif, nationaliste, anglo-saxon...), chaque groupe ayant sa propre théorie justifiant ses positions et re-construisant l'événement. Par exemple, Abbas développa, à partir du mois de mars 1946, la théorie du complot du PPA et de l'administration. Le système colonial assura ainsi la circulation d'une raison d'État. Au nom de celle-ci, la justice militaire condamna les insurgés arrêtés de Sétif : 3 630 suspects furent déférés devant le tribunal militaire de Constantine, 157 furent condamnés à mort et 33 furent exécutés. Il y eut 1 028 non-lieux et 577 acquittements (Jauffret, 1990). Toujours au nom de cette raison d'État, une amnistie, votée par l'Assemblée en mars 1946 pour tenter de réconcilier les deux communautés, fut promulguée, la justice civile étouffa la question des « disparus » de Guelma. L'État finit pas accepter que des plaintes de parents de « disparus » fussent retirées contre de l'argent mais refusa l'obtention de certificats de décès, nécessaires pour régler les affaires familiales. Cette raison d'État, mise en place, de façon dialectique, par le sommet et la base de l'État, avec l'accord de l'opinion coloniale et d'une partie de l'opinion musulmane, visait à recouvrir une vérité, à savoir les illégalités commises par des civils européens et restées impunies, et à maintenir la fiction de l'Algérie française. Il existait, pourtant déjà le 8 mai 1945, deux Algérie. Une Algérie française, repliée au plan territorial sur les villes de la côte et au plan démographique, angoissée par son avenir, et que se disputèrent les partis de la IV<sup>e</sup> République et le général de Gaulle. Une Algérie algérienne, arabophone et berbérophone, de l'intérieur et des campagnes, en plein essor démographique et reconquête territoriale, ouverte sur l'Orient, et perdue pour le fédéralisme d'Abbas.

## BIBLIOGRAPHIE

### ***Ouvrages généraux sur l'Algérie et les massacres***

- Julien Ch.-A., 2002 ( 1<sup>ère</sup> éd. 1953), *L'Afrique du Nord en marche, Algérie-Tunisie-Maroc 1880-1952*, préface d'Annie Rey-Goldzeiguer, Paris, Omnibus.

- Pervillé G., 2002, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Picard.

Sémelin J., 2005, *Purifier et détruire*, Paris, Seuil.

### ***Articles d'histoire***

- Ageron Ch.-R., 1984, « Les troubles du Nord-Constantinois en mai 1945 : une tentative insurrectionnelle ? », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 4:23-38.

- Peyroulou J.-P., 2004, « La milice, le commissaire et le témoin : le récit de la répression de mai 1945 à Guelma », *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, 83:9-22.

### ***Livres d'histoire***

- Aïnad Tabet R., 1987, *Le mouvement du 8 mai 1945 en Algérie*, Alger, OPU-ENAP.

- Dessaigne F., 1990, *La paix pour dix ans (Sétif, Guelma, mai 1945)*, préface de J. Soustelle, Éditions J. Gandini.

- Mekhaled B., 1995, *Chronique d'un massacre Sétif-Kherrata-Guelma. Le 8 mai 1945*, Paris, Syros.

- Planche J.L., 2006, *Sétif 1945. Histoire d'un massacre annoncé*, Paris, Perrin.

- Peyroulou J.L., 2007. *Guelma 8 mai 1945. Une subversion européenne dans le département de Constantine. Algérie Française. Le système colonial à l'épreuve des réformes politiques et du nationalisme*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Marc Olivier Baruch, 3 volumes, EHESS.

- Rey-Goldzeiguer, A., 2002, *Aux origines de la guerre d'Algérie 1940-1945. De Mers-El-Kebir aux massacres du nord-constantinois*, Paris, La découverte.

### **Récit**

- Reggui M., 2006, *Les massacres de Guelma, une enquête sur les furies des milices coloniales*, préface de Jean-Pierre Peyroulou, La découverte.

- Aït Ahmed A., 2002, *L'Esprit d'indépendance, Mémoires d'un combattant 1942-1952*, Alger, Éditions Barzakh.

### **Documents d'archives et officiels**

- Jauffret J.-Ch. (dir.), 1990, *La guerre d'Algérie par les documents*, Tome 1 : *L'avertissement 1943-1946*, Service historique de l'armée de terre (SHAT).

- JORF. 10 et 18 juillet 1945, Assemblée consultative provisoire, *Débats sur l'Algérie*.

### **Roman**

- Kateb Yacine, 1956, *Nedjma*, Paris, Éditions du Seuil.

### **Film documentaire**

- Lallaoui M., 1994, *Les massacres de Sétif, un certain 8 mai 1945 en Algérie*, 52 mm

#### **Citer cet article**

[Peyroulou Jean-Pierre](http://bo-k2s.sciences-po.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/le-cas-de-satif-kherrata-guelma-mai-1945), Le cas de Sétif-Kherrata-Guelma (Mai 1945), Mass Violence & Résistance, [en ligne], publié le : 21 Mars, 2008, accéder le 17/05/2021, <http://bo-k2s.sciences-po.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/le-cas-de-satif-kherrata-guelma-mai-1945>, ISSN 1961-9898

[Retour en haut de page](#)